Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés: Jean-Louis Blanc; Claude Bonnard; Marie-Ange Brélaz-Buchs; Charles-Denis Perrin; Janine Resplendino.

Membres absents non excusés: Sylvie Favre Truffer; Claude Grin; Gilles Meystre; Francis Pittet; Magali Zuercher.

Membres présents	90
Membres absents excusés	5
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Annonce que Mme Silvia Zamora, directrice de culture, logement et patrimoine, devant représenter la Municipalité à un vernissage rejoindra la séance aux alentours de 19h30.

Lettre

de la Commission permanente de gestion (26 novembre 2009) demandant l'urgence pour les points :

- R 53 Rapport 2009/1 Initiatives et pétitions en cours de traitement.
- R 59 Rapport sur la gestion municipale pour l'année 2008 et réponses aux 40 observations de la commission de gestion.

Lettre

de la Municipalité (1^{er} décembre 2009) demandant l'urgence pour les points :

- R 49 Préavis 2009/33 Promotion du commerce lausannois. Réponse à l'initiative populaire intitulée « Pour une ville respectueuse de ses commerçants » demandant l'abrogation du règlement communal dit City Managemet.
- R 50 Préavis 2009/36 « Quartier de Montelly : environnement et qualité de vie. Réponse au postulat de Mme Andrea Eggli »

Pétition Dépôt

de Mme Emilie Bovet et consorts (1374 signatures) « Pour la sauvegarde de l'immeuble de Montoie 18 ».

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Communication du secrétariat du Conseil

17 novembre 2009: Organisation de la commission permanente de gestion du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

Communications municipales

- 19 novembre 2009 : Réponse à la pétition de M. Kyril Gossweiler : « Pour que la nourriture verte soit proposée de manière exemplaire dans le cadre de manifestations organisées par l'Administration lausannoise. ».
- 25 novembre 2009: Réponse à la pétition adressée à la Municipalité par le Syndicat du personnel des transports publics (SEV) en 1997 contre l'utilisation des voies de bus par les vélos.
- <u>27 novembre 2009</u> : Consignes relatives à la sécurité incendie dans les bâtiments scolaires.

Postulat Dépôt

de Mme Sophie Gigon Michaud (Les Verts) : « Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier du Sévelin ».

Postulat Dépôt

de M. Charles-Denis Perrin (LE) : « De la micro informatique sans macro crédit ? ».

Postulat Dépôt

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts) : « Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne ».

Motion *Dépôt*

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE): « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités ».

Interpellation *Dépôt*

de M. Fabrice Ghelfi (SOC) : « Interdiction de fumer dans les lieux publics et au sein de l'administration communale – quelles modifications apporter au dispositif du 1^{er} août 2007 ? ».

Interpellation *Dépôt*

de M. Jean Tschopp (SOC) : « Quelle politique d'intégration des personnes handicapées au sein du personnel de l'administration communale lausannoise ? ».

Interpellation *Dépôt*

de M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) : « Lausanne 'hors zone' de l'Accord général sur le commerce des services : ou en est-on ?».

Interpellation *Dépôt*

de Mme Rebecca Ruiz (SOC) et consorts « Lignes de bus TL : halte à la soustraitance abusive !».

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été accordée par la majorité du Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

I. M. Pierre Santschi (Les Verts); M. Daniel Brélaz, syndic.

II.

Mme Françoise Longchamp (LE); M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement (SSE).

 $\label{eq:main_model} \mbox{Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur SSE.}$

III.

Mme Natacha Litzistorf (Les Verts); M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL et M. Olivier Français, directeur des travaux (TRX)

IV.

M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports (SPS).

V.

M. Philippe Mivelaz (SOC); M. Daniel Brélaz, syndic.

VI.

M. David Payot (AGT); M. Olivier Français, directeur des TRX.

VII.

M. Alain Hubler (AGT); M. Olivier Français, directeur des TRX.

VIII.

Mme Elisabeth Wermelinger (SOC); M. Olivier Français, directeur des TRX.

IX.

- M. Claude-Alain Voiblet (UDC); M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de SSE,
- M. Daniel Brélaz, syndic et M. Olivier Français, directeur des TRX.
- M. Claude-Alain Voiblet (UDC); M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de SSE.

....

Interpellation urgente Dépôt

de Mme Evelyne Knecht (AGT) et consorts : « Engagement de dix policiers à *Celtus* et après ? ».

Résolution Knecht Dépôt du 24 novembre 2009 (rappel) « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente sa politique en matière de drogue par un préavis global comprenant ses propositions concernant les quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques et répression), conformément à la politique préconisée par la Confédération. »

Discussion sur la résolution

Philippe Jacquat (LE); Claude-Alain Voiblet (UDC); Myriam Tétaz (AGT); Solange Peters (SOC); Françoise Longchamp (LE); Thérèse de Meuron (LE) qui dépose une motion d'ordre demandant de passer au vote.

La demande étant appuyée du nombre suffisant de voix, le président met en discussion la motion d'ordre.

Discussion sur la motion d'ordre

Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.

Vote sur la motion d'ordre

Le Conseil, à une large majorité, moins 3 avis contraires et 10 abstentions, **approuve** la motion d'ordre.

Le président soumet dès lors la résolution au vote.

Vote sur la résolution

Le Conseil, par 74 oui, 7 non et 3 abstentions, **approuve** la résolution déposée par Mme Evelyne Knecht (AGT).

Le Conseil donc décide :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente sa politique en matière de drogue par un préavis global comprenant ses propositions concernant les quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques et répression), conformément à la politique préconisée par la Confédération. »

Rapport s/ rapport sur la gestion municipale 2008	Rapport sur la gestion municipale pour 2008 et réponses aux 40 observations de la Commission permanente de gestion (coges) Rapportrice: Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts),
	Présidente de la Commission permanente de gestion
Discussion générale sur le rapport de gestion 2008 de la Municipalité	Guy Gaudard (LE) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL ; Daniel Brélaz, syndic.
Discussion générale sur le rapport sur la gestion municipale 2008 de la coges	Sylvianne Bergmann (Les Verts).
Discussion sur les réponses municipales aux observations 2008 de la coges	Le président passe en revue les réponses municipales aux 40 observations et ouvre la discussion.
Réponses aux observations 1 à 5	Françoise Longchamp (LE) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic ; Françoise Longchamp (LE) ; Daniel Brélaz, syndic.
Réponses aux observations 6 à 10	Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic.
Réponses aux observations 11 à 15	La parole n'est pas demandée.
Réponses aux observations 16 à 20	Roland Ostermann (Les Verts).
Réponses aux observations 21 à 25	Roland Philippoz (SOC) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports ; Andrea Eggli (AGT) ; Daniel Brélaz, syndic.
Réponses aux observations 26 à 30	Maurice Calame (LE) ; Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.
Réponses aux observations 31 à 35	La parole n'est pas demandée.
Réponses aux observations 36 à 40	Alain Hubler (AGT); Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote.

Vote sur la conclusion 1 Le Conseil, à l'unanimité, moins 3 abstentions, approuve la conclusion 1.

Vote sur la conclusion 2 Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion 2.

Vote sur la conclusion 3 Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion 3.

Vote sur la conclusion 4 Le Conseil, à l'unanimité, moins 2 abstentions, approuve la conclusion 4.

Le Conseil, approuvant les conclusions de la coges, décide :

- 1. d'approuver la gestion de la Municipalité en 2008 ;
- 2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion pour l'année 2008;
- 3. d'accepter les réponses aux observations Nos 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9,10, 11,12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40;
- 4. de maintenir les observations (réponses refusées) Nos 1, 6, 19, 21, 29.

Rapport s/ préavis 2009/57

Crédits supplémentaires pour 2009 (2e série) Rapporteur: M. Fabrice Ghelfi (SOC)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les conclusions de la commission des finances, soit décide :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2009, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		Dont en recettes
A. Budget de fonctionnement	Fr.	Fr.
Total des crédits supplémentaires	6'429'800	507'900.—
B. Autorisations d'achats		

Total des crédits supplémentaires 925'700.-0.-

	C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif Total des crédits complémenta			
Rapport s/ préavis 2009/33	La promotion du commerce lausannois. Réponse à l'initiative populaire intitulée « Pour une ville respectueuse de ses commerçants » demandant l'abrogation du règlement communal dit « City Management » <u>Rapporteur</u> : M. François Huguenet (Les Verts)			
Discussion	Guy Gaudard (LE); Myriam Tétaz (AGT); Rebecca Ruiz (SOC); Daniel Brélaz, syndic; Thérèse de Meuron (LE); Jean-Michel Dolivo (AGT); Jacques Pernet (LE); Daniel Brélaz, syndic; Françoise Longchamp (LE); Philippe Mivelaz (SOC); Elisabeth Müller (Les Verts); Jean-Luc Chollet (UDC); Myriam Tétaz (AGT); François Huguenet (Les Verts); Jacques Pernet (LE).			
Vote sur la conclusion 1	Le Conseil, par 49 oui, 32 non et 7 abstentions, approuve la conclusion 1.			
Vote sur la conclusion 2	Le Conseil, par 63 oui, 19 non et 4 abstentions, approuve la conclusion 2.			
	Le Conseil, approuvant les conclusions de la commission, <u>décide</u> :			
	1. d'accepter la réponse de la Municipalité à l'initiative intitulée « Pour une v respectueuse de ses commerçants » ;			
	commerce lausannois (City	nmunal concernant la promotion et le développement du Management) et, par conséquent, de supprimer la taxe commerce de détail à Lausanne, avec effet au 1 ^{er} janvier		
Clôture	La séance est levée à 20 h 15.			
	Le président :	La secrétaire :		